



IUT d'Evry Val d'Essonne

GUIDE DE

L'ETUDIANT

2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

<u>Bienvenue</u>	2
<u>Sites et Accès</u>	3
<u>Nos BUT - DU</u>	4
<u>Nos LP</u>	5
<u>Scolarité</u>	8
<u>Fonctionnement</u>	10
<u>Santé</u>	15
<u>Se loger, se nourrir</u>	18
<u>Aides</u>	20
<u>Vie Etudiante</u>	21
<u>Stage / Mobilité Internationale / Insertion Pro</u>	22

BIENVENUE

Le mot du Directeur

Bienvenue à l'IUT d'Evry Val d'Essonne (IUT EVE)



Vous trouverez dans ce guide de l'étudiant les informations utiles pour prendre vos marques à l'IUT d'Evry Val d'Essonne et vous renseigner sur les différents services auxquels vous avez accès tout au long de l'année. Logement, santé, scolarité, vie étudiante, recherche de stages... Autant de rubriques qui vous concernent.

Nos équipes enseignantes et personnels administratifs œuvrent pour vous garantir une intégration réussie et pour que vous vous sentiez en confiance, motivés et enthousiastes pendant le temps de vos études à l'IUT.

Je souhaite que vous vous épanouissiez et que vous puissiez trouver votre voie professionnelle au sein de notre établissement.

Bonne année universitaire !

Pierre NGAE

CHIFFRES CLÉS

- . 5 sites, 9 départements sur 3 villes et 1 antenne à Etampes
- . 9 BUT
- . 14 LP
- . 2 DU
- . 872 étudiants en formation initiale
- . 895 apprentis
- . 50 stagiaires en formation permanente
- . 141 professionnels en VAE
- . Environ 135 enseignants permanents (enseignants-chercheurs, enseignants agrégés...), 450 vacataires (professionnels) et 70 personnels administratifs et techniques.

(année universitaire 2022 - 2023)

LEXIQUE

- IUT : Institut Universitaire de Technologie
- BUT : Bachelor Universitaire de Technologie
- LP : Licence Professionnelle
- FI : Formation Initiale
- FA : Formation en Apprentissage
- FP : Formation Permanente
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

SITES

Site Evry-Rostand

22 allée Jean Rostand
91025 Evry Cedex

Le site est fermé le temps des travaux. Cependant vous devez utiliser cette adresse comme adresse postale - n'oubliez pas de préciser le Département destinataire et le service ou le nom de votre correspondant.

Site Evry-Roméro

25 cours Monseigneur Roméro
91025 Evry Cedex

Site Evry-Maupertuis

3 rue du Père Jarlan
91025 Evry Cedex

Site Le Pelvoux

36-40 rue Pelvoux
91020 Evry-Courcouronnes

Site Brétigny-sur-Orge

Chemin de la Tuilerie
91220 Brétigny-sur-Orge

Site Juvisy-sur-Orge

6A rue Piver - Parc de la Mairie
91260 Juvisy-sur-Orge

ACCÈS

Par le train :

Sites d'Evry-Courcouronnes

- RER ligne D - Evry-Courcouronnes

Site de Brétigny-sur-Orge

- RER ligne C - Brétigny-sur-Orge.

Site de Juvisy-sur-Orge

- RER ligne C ou D - Juvisy-sur-Orge
(Sortie : Mairie).

Par le bus :

Site d'Evry

- Autobus Tice - 01 60 77 22 80
www.bus-tice.com
Pour rejoindre Le Pelvoux avec les Bus Tice : 404, 405 et 415 arrêt Gasperi.

Site de Juvisy-sur-Orge

- Autobus 486, 285 arrêt Hôpital.

Par la route :

Sites d'Evry-Courcouronnes

- Autoroute A6, sortie Evry Centre.
- Francilienne, sortie 36.
- N7, sortie D9 Evry Centre.

Le Pelvoux :

- Autoroute A6 : sortie 34 depuis Paris et depuis Lyon sortie A 104.
- Francilienne sortie 36 depuis les Ulis et sortie 33 depuis Marne-la-Vallée.

Site de Brétigny-sur-Orge

- N20 ou Francilienne, sortie Brétigny-Rosière.

Site de Juvisy-sur-Orge

- N7, suivre la Mairie.

NOS BUT

Gestion des Entreprises et des Administrations

Brétigny-sur-Orge

01 69 47 79 14

secretariat-gea@iut.univ-evry.fr

Génie Électrique et Informatique Industrielle

Le Pelvoux

01 69 47 72 20

secretariat-geii@iut.univ-evry.fr

Génie Mécanique et Productique

Site Roméro

01 69 47 73 30

secretariat-gmp@iut.univ-evry.fr

Management de la Logistique et des Transports

Site Roméro

01 69 47 72 30

secretariat-glt@iut.univ-evry.fr

Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques

Brétigny-sur-Orge

01 69 47 79 56

secretariat-mt2@iut.univ-evry.fr

Qualité Logistique Industrielle et Organisation

Site Roméro

01 69 47 73 00

secretariat-qlio@iut.univ-evry.fr

Science et Génie des Matériaux

Maupertuis

01 69 47 01 64

secretariat-smg@iut.univ-evry.fr

Techniques de Commercialisation- Evry

Site Roméro

01 69 47 73 67

secretariat-tc-evry@iut.univ-evry.fr

Techniques de Commercialisation - Juvisy

Juvisy-sur-Orge

01 69 47 56 29

secretariat-tc-juvisy@iut.univ-evry.fr

DU

DU Conducteur Ferroviaire

Objectifs : Ce DU prépare à la conduite ferroviaire. Il se décompose en 4 mois de formation dont 2 mois de stage pratique. La formation permet d'acquérir une connaissance professionnelle générique de l'environnement ferroviaire et de la conduite.

Brétigny-sur-Orge

01 69 47 72 12

du-conduite-ferroviaire@courriel.iut-evry.fr

DUETI Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales

Objectifs : Le Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales (DUETI) est un diplôme à part entière. Si les étudiants ont validé 60 ECTS en L3 à l'étranger, ils peuvent entrer en Master voire en école de commerce. Cette année valide des compétences cœur de métier et internationales. C'est une expérience inestimable que les écoles de commerce savent reconnaître à leur juste valeur.

Corinne GAUDINAT

c.gaudinat@iut.univ-evry.fr

NOS LP

Toutes nos Licences Professionnelles sont en alternance.

Licence Professionnelle Assurance Banque Finance (ABF)

En partenariat avec le Lycée Saint-Charles d'Athis-Mons (Pôle Sup) - département GEA
v.wieczorek@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle E-Commerce et marketing numérique.

En partenariat avec l'EFREI Paris département TC-Evry
01 69 47 73 73
s.oliver@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Logistique et Pilotage des Flux (LPF)

Parcours 1 : Gestion de la chaîne logistique internationale et pilotage des achats
Parcours 2 : Gestion de la chaîne logistique internationale et management des transports

Site Roméro - département MLT
01 69 47 72 16
secretariat-mlt@iut.univ-evry.fr

Licence Management et Gestion des Organisations

Spécialité : Entrepreneuriat, Repreneuriat, Intrapreneuriat

En partenariat avec le Lycée Saint-Pierre à Brunoy - département GEA
06 31 02 65 70
e.mongas@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier (MI) Transaction et commercialisation de biens immobiliers

Parcours : transactions et gestion de biens immobiliers

Site Roméro - département TC-Evry
01 69 47 73 69
f.jeannin@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Ingénierie Mécanique et Environnement (IME)

Site Roméro - département GMP
01 69 47 73 32
p.deroeck@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : mécatronique, robotique Parcours : Mécatronique - Robotique Intelligence

Site Roméro - département GMP
01 69 47 73 33
secretariat-gmp@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : Applications Web (MIAW)

Parcours 1 : Administration et Sécurisation des Réseaux et services Intranet et Internet. (ASRII)
Parcours 2 : Développement Avancé d'applications Web Intranet et Internet. (DAWII)

Site Roméro - département GEI
01 69 47 72 21
m.ocariz@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'informatique et cybersécurité : systèmes d'information et gestion de données (CIMISIGD)

Parcours 1 : Analyse de Production Systèmes Réseaux & Applications (APSRA) :

Parcours 2 : Analyse Base de Données et Systèmes Décisionnels (ABDD) :

Site Roméro - département GEII

01 69 47 72 21

m.ocariz@iut.univ-evry.fr

Professionnelle Métiers de la GRH : assistant (GRH)

En partenariat avec le Lycée Albert de Mun à Paris et à Etampes (Maison de l'Enseignement)

- département GEA

secretariat-gea@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Management & Ingénierie des Entreprises de Façades (MIEF)

Site Roméro - département GMP

01 69 47 73 33

secretariat-gmp@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle : Métiers du Numérique : Conception, rédaction et réalisation Web. Parcours : Création et Gestion de Projets Multimédias (CGPM)

En partenariat avec le lycée Jean-Baptiste Corot (Savigny-sur-Orge)

- département TC- Juvisy

01 69 47 56 28

secretariat-tc-juvisy@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques

Site Roméro - département TC-Evry

01 69 47 73 73

s.oliver@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Technico-Commercial

Site Roméro - département TC-Evry

01 69 47 73 73

s.oliver@iut.univ-evry.fr



Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles pour la santé, les aides, le logement...

*En complément, depuis le 4 septembre le **Welcome Desk** vous accueille à l'Université, il peut vous accompagner dans vos démarches administratives. Il s'adresse aussi aux étudiants internationaux.*

Ce guichet d'informations est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h dans le hall du bâtiment Île-de-France (ancienne salle de documentation de la DOIP).

Des permanences sont prévues avec des partenaires (CPAM, CAF, Ville d'Évry...) présents pour informer les étudiant.es.

Pour en bénéficier les étudiant.es doivent prendre rendez-vous : <https://rendez-vous.univ-evry.fr/>

PLUS D'INFOS

welcomedesk@univ-evry.fr
<https://www.univ-evry.fr/vie-de-campus/welcome-desk.html>

Hall du bâtiment Île-de-France
01 69 47 80 21

SCOLARITÉ

Ce service a en charge les documents administratifs concernant les étudiants. Il est aussi l'intermédiaire entre l'étudiant et le CROUS de Versailles.

Vous pouvez le rencontrer pour :

- Une inscription en BUT.
- Une demande de bourse.
- Une demande de logement.
- Un transfert de dossier entre universités.
- Une demande d'attestation de scolarité.
- Une demande de diplôme (original ou duplicata).

Attestation provisoire de diplôme

Après délibération du jury de fin d'année et en cas de succès à vos examens (nos futures félicitations !), le service de la scolarité vous adressera une attestation de réussite signée par le Directeur de l'IUT (envoi par courrier mi-juillet).

Attestation de scolarité

Document demandé par les Caisses d'Allocations Familiales, la SNCF, etc. Il certifie de votre statut d'étudiant. Quatre exemplaires vous sont fournis en début d'année avec votre carte d'étudiant. Toutefois, vous pouvez demander d'autres exemplaires en cours d'année auprès du service de la scolarité.

Carte d'étudiant

Transmise lors de votre inscription administrative, vous devez toujours la conserver sur vous. Elle prouve votre inscription à l'IUT. Elle vous sera demandée lors de vos passages au Service Scolarité, en cours et au début des devoirs surveillés. Elle atteste de votre statut d'étudiant pour accéder à

la Bibliothèque, au restaurant universitaire et vous permet de bénéficier de réductions (essentiellement cinéma et SNCF). En cas de perte ou de vol, elle doit impérativement être refaite moyennant un chèque de 8€ (libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Evry Val d'Essonne) et d'une attestation manuscrite de perte ou de vol.

Contribution Vie Etudiante Campus (CVEC)

Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé (article L. 841-5 du code de l'éducation). La loi prévoit qu'elle soit collectée par les Crous.

Une attestation d'acquiescement de CVEC doit obligatoirement être fournie pour tout étudiant effectuant une inscription en formation initiale ou apprentissage, y compris pour les étudiants exonérés de la cotisation.

Notez bien que votre inscription administrative ne pourra être effectuée sans cette attestation.

Vous pourrez l'obtenir à partir du 1er juillet en vous connectant sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Pour plus d'information (moyen de paiement, étudiants exonérés, cas particuliers...), vous pouvez consulter le site : www.etudiant.gouv.fr

Sécurité sociale

A la rentrée 2023-2024, les nouveaux étudiants restent affiliés au régime de sécurité sociale de leur parents.

Pour plus d'information, consulter le site : www.etudiant.gouv.fr

Frais d'Inscription

Les droits universitaires sont fixés chaque année par arrêté ministériel et sont communiqués aux établissements:

<https://www.iut-evry.fr/scolarite-infos-pratiques/>

Réinscription/Inscription

. BUT en formation initiale : les dossiers sont envoyés fin juin aux étudiants par le service de la scolarité pour une première inscription et remis aux étudiants par le secrétariat de la filière pour une ré-inscriptions, redoublement et passage en 2ème année, les informations vous seront communiquées courant juin.

. BUT par apprentissage : les dossiers d'inscription seront remis aux étudiants par la filière à la rentrée. La vérification et le dépôt des dossiers s'effectue auprès de votre secrétariat.

. LP formation en alternance : les dossiers d'inscription seront remis aux étudiants par la filière à la rentrée universitaire. Les inscriptions et ré-inscriptions s'effectuent après la rentrée auprès du secrétariat pédagogique.

Mémo

La Scolarité est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

**Site Evry - Roméro - Bureau 007
25 Cours Monseigneur Roméro
01 69 47 72 04
scolarite@iut.univ-evry.fr**

FONCTIONNEMENT

Accueil

Vous êtes perdu(e), vous avez besoin d'un renseignement spécifique :

Accueil - 25, cours Monseigneur Roméro - 91025

Evry Cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 69 47 72 00

Les cours

Absence(s)

Les absences injustifiées ne sont pas admises. En cas d'absence, vous devez impérativement le signaler par téléphone et présenter un justificatif à votre secrétariat. Tout abus donnera lieu à des sanctions (lire attentivement le règlement intérieur).

Bibliothèque Universitaire

N'oubliez pas votre carte d'étudiant, elle est obligatoire pour y avoir accès et emprunter des livres. Vous avez la possibilité, par l'intermédiaire de votre département, de commander des ouvrages spécifiques correspondant à votre formation. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

• Bibliothèque Universitaire

2, rue André Lalande

91 025 EVRY Cedex

Service d'accueil de la bibliothèque Universitaire

01 69 47 89 50

de 9h à 17h.

Site web: <http://www.biblio.univ-evry.fr>

L'IUT met à votre disposition deux centres de documentation. Pendant les travaux celui du site Rostand est fermé, il est remplacé par celui du site Le Pelvoux.

• Centre de documentation de Brétigny-sur-Orge

Bâtiment Les Communs - Chemin de la Tuilerie

91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 47 79 03

Ouverte lundi, mardi, mercredi, jeudi de 09h30 à 13h15 et de 13h45 à 17h10.

Fermeture tous les vendredis.

• Centre de documentation du Pelvoux

Le Pelvoux Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le centre est spécialisé en Sciences de l'ingénieur, maths/physiques et informatique.

CFA-EVE

Le centre de formation des apprentis vous donne accès à différents moyens d'information vous permettant de mieux connaître l'apprentissage et de procéder à vos recherches d'entreprise d'accueil.

Renseignements :

cfa-eve.fr

01 60 79 54 00

Examens et contrôle continu

Vous suivez une formation où le contrôle des connaissances est exercé de façon continue. Les devoirs sur table sont donc répartis sur l'ensemble de l'année universitaire.

Vous ne recevrez pas de convocations écrites pour vos épreuves. Tenez-vous au courant des heures et dates des devoirs sur table auprès des professeurs concernés et lisez régulièrement les panneaux d'affi-

chage de votre secrétariat. S'ils sont inscrits sur VT vous les verrez apparaître sur vos emplois du temps.

En formation initiale classique ils sont généralement programmés avant les vacances ou le stage, ne vous laissez pas surprendre et prévoyez, pendant ces périodes, une augmentation de travail. Ils sont obligatoires. En cas d'absence pour motif réel et sérieux nous vous invitons à vous informer sur la procédure de rattrapage auprès de votre secrétariat.

Formation initiale

La formation initiale est l'organisation classique telle que vous la connaissez au lycée par exemple. Elle n'est pas associée à un contrat de travail. L'étudiant suit à temps plein sa formation universitaire. Il doit, néanmoins effectuer des stages obligatoires en entreprise.

Formation en apprentissage

La formation en apprentissage alterne une formation théorique à l'IUT et une formation pratique en entreprise. Le rythme de l'alternance varie selon la filière. Cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Vous êtes donc rémunéré.

Formation permanente

L'IUT d'Evry-Val-d'Essonne, au titre de la Formation Permanente propose des actions de formations diplômantes (longues, en alternance, en modules, ouvertes à la VAE) en adéquation avec la demande des entreprises et le marché de l'emploi. Ouvertes aux salariés et aux demandeurs d'emploi, ces actions de formation se déclinent en :

• Formations à temps plein sur 1 an

Adaptées au Congé Individuel de Formation, ces actions débouchent sur des diplômes à BAC+2 ou BAC+3 :

- BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) en Management des Transports et de la Logistique (MLT) - 800 h

- LP (Licence Professionnelle) en Gestion des Ressources Humaines (550h).

• Formations en alternance

Adaptées au Plan de Formation et au Contrat de Professionnalisation (1) ces actions de formation se déclinent de BAC + 2 à BAC +3 en :

. 7 BUT (MT2E et GEII en deuxième et troisième année)

. 13 Licences Professionnelles.

(1) selon accords de branches et conventions collectives.

• Formations intra-entreprises, partenariat.

L'IUT EVE est aussi un bureau d'études en ingénierie de formation. A la demande des entreprises, nos équipes pédagogiques assurent la conception et la mise en place d'actions de formation en répondant à des besoins spécifiques.

N'hésitez pas à nous contacter :

01 69 47 72 40 ou 01 69 47 72 66

• Financement :

- Le Compte Personnel de Formation (CPF).
- Le Projet de Transition Professionnelle (CPF - TP, anciennement CIF CDI ou CDD).
- Le Plan Développement des Compétences (PDC, anciennement Plan de Formation).
- Pro A « reconversion par alternance » : nécessite un avenant au contrat de travail.

• Contacts :

Josiane AKOLLOR - 01 69 47 72 66
Composition de la cellule VAE pour L'UNIVERSITÉ et l'IUT :

- Thierry BROSSARD
 - Véronique PALANGIE
- Renseignements 01 69 47 71 52

Jury semestriel

• Formation initiale classique et en alternance

Le passage d'un semestre à l'autre et l'attribution du diplôme sont décidés par un

jury composé d'enseignants présidé par le Directeur de l'IUT. Ils délibèrent sur la base des résultats obtenus et de l'assiduité de l'étudiant. Si les résultats sont insuffisants, le redoublement peut être exceptionnellement accordé sur proposition du jury. Il n'est pas automatique. Néanmoins, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 3 ans.

• Formation professionnelle en alternance et à temps plein

Le jury de délibération et le jury de délivrance des diplômes présidés par le Directeur de l'IUT étudient les cas particuliers.

LMD

Depuis la rentrée 2005, les diplômés de l'IUT d'Evry Val d'Essonne s'inscrivent dans le nouvel espace européen de l'enseignement supérieur «LMD» (Licence Master Doctorat) et proposent aux étudiants trois parcours différenciés : insertion professionnelle, poursuite d'études courtes type Licence Professionnelle et poursuites d'études longues.

L'enseignement est organisé en semestres. L'obtention du BUT donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens, à raison de 30 crédits par semestre validé. L'IUT d'Evry Val d'Essonne propose 19 mentions Licences Professionnelles dans des domaines variés et porteurs, permettant ainsi aux étudiants d'accéder au grade de licence.

Le BUT est une formation courte préparant à l'intégration dans la vie professionnelle. Il est néanmoins possible de poursuivre des études en école d'ingénieur ou de commerce, en Master ou de sortir à Bac + 2 pour rejoindre une L3 ou une Licence Professionnelle.

Règlement Intérieur

Il définit les règles de fonctionnement, les droits et les obligations des étudiants. Tout étudiant doit se conformer au règlement. Celui-ci lui sera remis dès la rentrée. Il

devra le lire attentivement et le signer.

L'établissement

Chef de Département

Il est nommé pour 3 ans et ses fonctions sont de différentes natures.

- Animation pédagogique du Département.
- Recrutement des vacataires professionnels.
- Animation de séances pédagogiques générales ou thématiques.
- Définition des profils de postes lors des recrutements d'enseignants permanents.
- Représentation du Département assisté

Horaires d'ouverture des locaux

Les bâtiments ouvrent en fonction des emplois du temps, en général de 8h à 18h. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

d'autres enseignants lors de forums et manifestations diverses.

Responsabilité administrative :

- Interlocuteur privilégié avec la Direction de l'IUT et les différents services.
- Gestion financière du Département et propositions d'investissements.
- Président au nom du Directeur de l'IUT des pré-jurys de passage d'un semestre à l'autre, d'attribution des BUT et des différents diplômes créés dans le cadre du Département : LP et BUT, (le Directeur de l'IUT préside tous les pré-jurys).
- Organisation et présidence des conseils de Département.
- Représentation du Département aux réunions nationales (assemblées des chefs de département).
- Représentation du département lors des réunions de direction et des conseils d'Institut de l'IUT.

Liste des Chefs de Départements :

GEA : Laurence LANOUE

GEII : Corinne GAUDINAT

MLT : Ibra THIAM

GMP : Fanny JOBE

MT2E : Yassine ROUIZI

QLIO : Feng CHU

SGM : Cécile JANNUSKA

TC-Juvisy : Pascal AZZI

TC-Evry : Béatrice MARTIN

Conseil de Département

Il est composé de 11 à 15 membres, dont des représentants du corps enseignant, du personnel administratif, de personnalités extérieures et d'étudiants.

Il se réunit au minimum 2 fois par an. Son rôle est de définir les grandes orientations du Département : nouvelles formations, investissements budgétaires, élection du chef de Département. Il permet également de faire un point pédagogique avec les étudiants.

Conseil d'Institut

Il règle les affaires générales et l'orientation des activités de l'IUT, comme l'ouverture et la fermeture de départements, et vote notamment le budget de fonctionnement. Il procède également à l'élection des Chefs de Département et vote les contrôles des connaissances.

Il se compose de 40 membres, dont 6 représentants élus par les étudiants.

Président : Jean-Luc TOUITOU

Économie d'énergie et sécurité

Après les cours, les étudiants sont invités à éteindre l'éclairage et à fermer les fenêtres avant de quitter les lieux.

Equipe de direction

• **Directeur de l'IUT** : Pierre NGAE

• **Assistant(e) de Direction** : Marie-Claire DE SANTIS 01 69 47 72 02

• **Responsable Administratif et Chargé des Ressources Humaines** : Jacques HAMON

• **Service Personnel Enseignant** :

Laurence JODI - 01 69 47 72 05

• **Assistante RH** :

Marie-Pierre BARBI - 01 69 47 72 12

• **Référente Administratif du site de Brétigny-sur-Orge** : Saâdia DIANI

01 69 47 79 03

• **Service de la Formation Permanente** :

Josiane AKOLLOR - 01 69 47 72 66

• **Service Communication** :

Evelyne MEYER - 01 69 47 72 13

• **Service d'Aide aux Usages Numériques** :
N/A

• **Service Financier** : Catherine POUPON -
01 69 47 72 73

• **Service Scolarité** : 01 69 47 72 04

• **Service Informatique et Télécom** :
- 01 69 47 72 27

• **Service Maintenance - Logistique - Sécurité** :
Eric BRIAND - 01 69 47 56 56

• **Service des Affaires Générales et pédagogiques** :

Sophia GHAZRAN 01 69 47 72 50

Internet

Sur Internet, vous trouverez toutes les formations dispensées à l'IUT. Le site de l'IUT vous permet de connaître le programme de votre formation et vous donne également tous les renseignements sur la vie au sein de votre département.

Le site de l'IUT : <https://www.iut-evry.fr/>

Parking

Étudiants du site de Romero : Pour la location de places de parking, vous vous adressez directement à :

EFFIA / Desserte Paul Sabatier / 91000 Evry-Courcouronnes

Contact : 01 60 78 12 45

Des tarifs pour les étudiants ont été négociés.

• **Étudiants du site de Brétigny-sur-Orge** :

Un parking aux portes de l'IUT vous permet de vous garer en toute tranquillité. Dans tous les cas, vous êtes priés de ne pas vous garer devant l'entrée des bâtiments au risque d'aller chercher votre voiture à la fourrière.

• **Étudiants du site de Juvisy-sur-Orge**:

Quelques places sont disponibles devant les locaux.

Représentants étudiants

Conseil de Département :

Des étudiants représentent leurs camarades lors des conseils de Département.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés auprès des enseignants, du secrétariat et du Chef de Département ou du responsable pédagogique.

Les élections ont lieu courant octobre.

Conseil d'Institut :

Des représentants étudiants siègent également au Conseil d'Institut, ils sont au nombre de 6 titulaires et 6 suppléants.

Assistance

• Service Social du CROUS

Il vous accueille pour :

- . Vous informer sur les solutions matérielles comme le logement universitaire, le travail, les bourses, les loisirs, la législation...
- . Vous diriger vers les services compétents : médicaux, juridiques...
- . Effectuer des interventions auprès des services administratifs internes ou externes à l'IUT.
- . Trouver des solutions pour vous aider à surmonter des difficultés financières et matérielles passagères.

L'assistante sociale du CROUS de Versailles :
Résidence le Dragueur - 4 allée Jean Rostand - 91000 Evry

Prise de RDV : [mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr](https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr/service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr)
service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr

• Services Sociaux municipaux

- . De votre lieu <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14809> u d'habitation
- . A Evry : Mairie d'Evry - place des Droits de l'Homme et du Citoyen - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
01 60 91 30 01

HANDICAP (Bâtiment Ile-de-France)

Vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour vos études et/ou examens ?

La Direction de la Vie Étudiante – Pôle Régimes spécifiques (PRS) vous accueille et vous accompagne afin de vous permettre de réaliser votre projet d'études supérieures dans de bonnes conditions. Il peut coordonner la mise en place

d'aménagements pédagogiques liés à votre handicap.

Le pôle Régimes Spécifiques vous accompagne quel que soit le type de votre handicap : moteur, sensoriel, psychologique ou psychique, cognitif, maladie durable invalidante, etc.

Des mesures d'aides pédagogiques personnalisées (aménagement des études, aides humaines ou matérielles) peuvent être mises en place, telles que :

- . Tiers temps pour les contrôles et examens.
- . Prise de notes pour les cours par un autre étudiant de la même promotion.
- . Secrétariat lors des contrôles continus et examens.
- . Fourniture de clefs d'ascenseurs ou de cartes d'accès aux parkings de l'IUT.
- . Prêt d'ordinateur pour les examens.
- . Etc.

Des délais d'instruction sont nécessaires avant la mise en place de ces différents aménagements, aussi il vous est conseillé de prendre contact dès maintenant auprès de la DVEC.

handicap@univ-evry.fr

Cette démarche est très importante si vous souhaitez que vos aménagements puissent être effectifs dès la rentrée universitaire. Elle devra être renouvelée à chaque rentrée scolaire universitaire.

Il est important de noter que les demandes peuvent être formulées tout au long de l'année. Toutefois aucune disposition particulière ne sera mise en place pour un contrôle ou examen si la demande n'a pas été formulée au moins 2 mois avant la date de l'épreuve.

Des mises au point pourront être réalisées en cours d'année afin que les mesures d'aides soient adaptées au plus près des besoins de l'étudiant.

L'étudiant qui aurait besoin d'une aide pour les actes de la vie quotidienne (achat de matériel, transports adaptés ...), devra constituer un dossier auprès de la MDPH du département de son lieu de résidence (si ce n'est pas déjà fait). Le délai d'instruction pour la demande de prestation de compensation du handicap étant long, il vous est conseillé de réaliser votre dossier, au moins six mois avant la rentrée universitaire.

Coordonnées de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de l'Essonne :
93 rue Henri Rochefort 91000 Evry
Tél : 0169917800

Mutuelles

L'adhésion à une mutuelle permet de compléter les prestations de Sécurité Sociale, mais elle n'est pas obligatoire. Il existe plusieurs types de mutuelles, comparez les prix.

• Les mutuelles étudiantes:

SMEREP, BP 617
75662 PARIS cedex
01 56 54 36 34

Accueil: 54, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS

Permanence dans le Bâtiment des Sciences de l'Université (Maupertuis) hall d'accueil de 9h à 18h.

• La Mutuelle des Etudiants (LMDE) :

LMDE 601 Académie de Versailles
93699 PANTIN
3260 dites «LMDE»
Permanence Bâtiment Maupertuis

• La mutuelle de vos parents.

• Certains assureurs proposent aussi des compléments maladie.

La Maison de Santé des Etudiants (Bâtiment Ile-de-France)

Consultations gratuites, sur RDV pour tous les étudiants :

Visite médicale de prévention, obligatoire pour les primo-entrants - Certificats médicaux, mobilité internationale, stage
Visite infirmière : prévention, soin, conseil et suivi vaccinal. Délivrance contraception d'urgence

Consultation psychologique individuelle, suivi

Consultation diététique

Actions régulières de prévention et de sensibilisation

ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

Dépistages d'infections sexuellement transmissibles, addictions, tabacologie, gestion du stress...

Ces prestations sont GRATUITES et COMPRISES dans vos droits universitaires.

Lieu : Bâtiment Ile-de-France, 1^{er} étage

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Contact : sante-etudiants@univ-evry.fr / 01 69 47 90 03

Infirmierie

Tel : 01 69 47 90 24

Mail : infirmierie-etudiants@univ-evry.fr

Sur Doctolib : www.doctolib.fr/maison-de-sante/evry-courcouronnes/universite-evry

Assistantes sociales du CROUS :

Pour rencontrer une assistante sociale, prenez rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr

- 1) Brique prendre RDV avec le Crous
- 2) Choisir votre lieu d'étude
- 3) Choisir votre Crous
- 4) Choisir votre thème : assistant(e) social(e)

Médiavipp 91 :

Association départementale d'aide aux victimes qui accueille toute personne qui s'estime victime d'une infraction pénale

01 60 78 84 20

<http://mediavipp91.fr/>

Nightline Saclay :

Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiant.e.s de l'Université Paris-Saclay

01 85 40 20 10

<https://www.nightline.fr/saclay>

Fil Santé Jeunes :

0800 23 52 36

<https://www.filsantejeunes.com/>

Tabac et nourriture

Il est impératif, et pour le confort de tous, de respecter le décret 92-478 du 29/05/92 qui interdit de fumer dans les lieux publics. De plus des cendriers sont à votre disposition devant les portes de chaque bâtiment. Nous vous demandons de les utiliser et ainsi, de garder les locaux propres et accueillants. Dans le même esprit, la nourriture et les boissons sont interdites dans les salles de cours, les amphithéâtres et les salles informatiques.

le Règlement Intérieur de l'IUT vous sera remis au début de votre formation.

Accès au centre de soins COSEM - EVRY 2

Grâce à l'appui de l'agglomération Grand Paris Sud et de la ville d'Évry-Courcouronnes, un partenariat entre l'Université d'Évry et le centre de santé pluridisciplinaire COSEM Évry-Courcouronnes a été mis en place.

Informations complémentaires :

www.centre-medical-et-dentaire-evry-2.com

SE LOGER, SE NOURRIR

Crous

Le CROUS assure les prestations et les services propres à améliorer vos conditions de vie et d'études. Concrètement, c'est un service de logement universitaire (Cité U) et de restauration universitaire (Resto U). C'est aussi un ensemble d'activités variées : culturelles, sociales, sportives...

L'IUT d'Evry Val d'Essonne dépend de l'Académie de Versailles. En cas de besoin, vous devez vous adresser au CROUS de Versailles.

Services offerts :

- Bourse.
- Logement.
- Restauration.
- Social.
- Santé.

CROUS de Versailles

145 bis, boulevard de la Reine - BP 563

78005 VERSAILLES Cedex

01 39 20 85 14

dse@crous-versailles.fr

Logements universitaires

A noter : Les tarifs indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés avant la rentrée :

• Résidence Universitaire Le Dragueur (quartier de l'Agora)

Studios et T2

4, allée Jean Rostand 91 000 Evry

• Résidence Universitaire Les Aunettes

Studios et colocations

• Résidence Universitaire Flora Tristan (quartier des Pyramides)

Chambres 9 m² et studio (16m², 20 m² et 24m²)

• Résidence Marguerite Yourcenar

Studios (16 m², 20 m²) et T2 (24 m²)

L'accueil des apprentis est possible à la nuitée, à la semaine ou au mois. Pour les

demandes d'information : residencepourapprentis@crous-versailles.fr

Au 1^{er} août de chaque année, de nouveaux tarifs sont votés par le Conseil d'administration du CROUS de Versailles. Vous pouvez bénéficier de l'Allocation de Logement Social (ALS) ou de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Renseignez-vous auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) d'Evry.

Les demandes de logement sont à faire par Internet selon les mêmes procédures et dates que les demandes de bourse sur le site crous-versailles.fr. Pour toute demande de logement en cours d'année : contacter le secrétariat des résidences d'Evry.

Antenne du CROUS à EVRY

01 60 91 72 22 / 72 23 / 72 25 / 72 26

Fax : 01 60 87 16 49

Gestion des résidences universitaires

01 60 91 72 20

Fax : 01 60 91 72 24

plateforme.evry@crous-versailles.fr

trouverunlogement.lescrous.fr

Restaurants universitaires

L'Université d'Evry Val d'Essonne a mis en place sa plateforme de logements universitaires (HORS CROUS) : univ-evry.studapart.com/fr

Si vous souhaitez :

- Trouver une location en France et à l'étranger
- Trouver votre / vos colocataire(s) et former des colocations en France et à l'étranger.
- Trouver une chambre temporaire en France et à l'étranger.

Des milliers de logements de propriétaires privés, en résidences, d'agences immobilières sont disponibles sur les différentes implantations de l'université.

Plusieurs restaurants universitaires sont à votre disposition :

• **Resto U Le Sablier** - rue du Père Jarlan
Repas complet (entrée, plat, fromage, dessert), pôle grillade, salade bar et espace café
En rez-de-jardin de l'Université - ouvert tous les midis
De 11h30 à 14h00.

• **Resto U Monseigneur Roméro**
Repas complet (entrée, plat, fromage, dessert), pôle grillade, pizzeria et spécialités à base de pâtes.
Bâtiment 1ers Cycles - ouvert tous les midis
de 11h30 à 14h00.

• **Resto U Le Boomerang - Brétigny-sur-Orge**
Repas complet (entrée, plat, fromage, dessert), nuggets, hamburger-frites sur place ou à emporter.
IUT d'Evry site de Brétigny - ouvert tous les midis de 11h30 à 14h00.
Pôle cafétéria : sandwichs, salades, viennoiseries, boissons chaudes et froides ouvert de 8h00 à 15h30.

CAFETERIAS

Restauration rapide : sandwichs, salades, tartes salées, boissons chaudes et froides...

. **Cafétéria du Bâtiment 1ers Cycles**, rez-de-chaussée, ouverte de 8h15 à 14h00.

. **Cafétéria du Bâtiment Maupertuis**, rez-de-chaussée, ouverte de 8h30 à 15h30.

. **Cafétéria le Pelvoux** , ouverte de 8h15 à 14h15.

. **Cafétéria du bâtiment des Sciences Sociales**, ouverte de 8h15 à 14h00

. **Boomerang (Brétigny-sur-Orge)** ouverte de 10h00 à 14h30

Le paiement de vos repas peut s'effectuer avec votre carte étudiant
Ouvrez votre compte sur : www.izly.fr/

Banque

Certaines banques proposent aux étudiants des facilités de trésorerie, des prêts à taux réduits et des cartes bancaires demi-tarif. N'hésitez pas à négocier leurs tarifs.

Financement des études

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) accompagne les étudiants notamment grâce à des aides indirectes (Restauration et hébergement universitaires) et des aides directes : les bourses et compléments sur critères sociaux de l'enseignement supérieur et le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU).

Obtenir une bourse :

Les bourses sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur sont accordées en fonction de la situation sociale de la famille et de la formation suivie (formation licence/master, 1er et 2ème cycle). Les conditions d'attribution sont :

- . Être âgé de moins de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire pour une première demande.
- . Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un Etat membre de l'UE.
- . Pour les autres nationalités, avoir un titre de séjour en cours en règle, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché doit être situé en France depuis au moins deux ans.
- . Être inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public. Les étudiants doivent renouveler tous les ans leur dossier de demande de bourse (renouvelable chaque année de janvier à mai), via le site Internet du CROUS : www.crous-versailles.fr.

Pour des cas exceptionnels (changements familiaux...) une demande de bourse peut

être étudiée en cours d'année.

Le complément: Aide à la mobilité internationale

Aide attribuée aux étudiants boursiers qui choisissent d'effectuer un trimestre ou un semestre ou une année d'étude à l'étranger: montant de 400 euros par mois (tarif 2014-2015) entre 2 et 9 mensualités.

<http://www.cnous.fr/bourses/les-autres-aides/laide-mobilite-internationale/>

Les Prêts Étudiants

Afin de permettre aux étudiants de diversifier les sources de financement, l'Etat a créé un fonds de garantie « prêts étudiants ». Certaines banques délivrent des prêts aux étudiants de moins de 28 ans français ou ressortissant de l'UE, sans conditions de ressources et de cautionnement.

Aides spécifique - Les dispositifs d'aide d'urgence

Pour répondre à des situations particulières, le CROUS peut sous certaines conditions attribuer des aides d'urgence (ex-FNAU). Pour cela il faut prendre contact avec le service social du CROUS qui se situe au niveau du SUMPPS de l'Université.

(Difficultés passagères, reprise d'études, situation d'indépendance ou de rupture familiale).

VIE ÉTUDIANTE

BDE

Les BDE proposent des services à prix réduits, des clubs jeux, musique ou photographie, et des voyages en Angleterre, Pays-Bas, etc. (renseignez-vous!). A l'UT, il existe des associations d'étudiants, adressez-vous au secrétariat de votre département pour connaître leurs coordonnées.

Sport

Que vous soyez sportif chevronné ou débutant, le service des sports et l'association sportive EVESU vous offrent la possibilité de pratiquer une activité physique et sportive. L'activité donne lieu à une note. Cette note est comptabilisée si elle est supérieure à 10. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat. Le sport de compétition en championnat universitaire dépend de la Fédération Nationale du Sport Universitaire. Vous pouvez pratiquer régulièrement le sport loisir en journées sportives ou en stages. Un livret des sports est disponible. Vous y trouverez toutes les informations utiles à l'inscription. Le nombre des places étant limité, nous vous conseillons de faire vos démarches dès la rentrée universitaire.

Université d'Evry - Service des Sports

Bâtiment 1er cycle, cours Monseigneur Roméro, bureau B7.

01 69 47 74 32 /47 - suaps@univ-evry.fr

Ouverture: mercredi et vendredi de 9h à 12h, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, journée continue le jeudi

Vie associative

Vous avez envie de monter une association étudiante, faites-vous connaître auprès de la DVEC - Direction de la Vie Étudiante et du Campus. L'Université peut vous apporter des conseils sur vos différentes démarches. (Création d'association, obtenir une subvention...)

Contact :

vie.etudiante@univ-evry.fr

Bâtiment Ile-de-France - Rez de chaussée - Bureaux 41 et 4

DOIP (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)

La DOIP de l'Université d'Evry entretient des contacts permanents avec le tissu économique environnant. Un de ses objectifs est de faciliter l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail, dans une dynamique qui associe l'ensemble des acteurs liés à l'emploi. Chaque étudiant de l'IUT se verra proposer une aide dans son parcours d'insertion professionnelle, depuis le stage jusqu'à l'emploi. La démarche offre à celui qui en fait la demande, un accompagnement personnalisé avec des propositions concrètes, visant à prendre en compte le souhait de la personne, ses capacités, ses compétences et les offres proposées par les entreprises.

- . Vous cherchez un stage,
- . Vous souhaitez vous insérer dans la vie professionnelle après votre diplôme, n'attendez pas le dernier moment, mettez toutes les chances de votre côté, prenez contact avec la DOIP de l'Université à l'adresse suivante : insertion@univ-evry.fr

Téléphone : 01 69 47 76 17

Information et orientation

Pour vous conseiller sur le choix de vos études, les filières, les concours, les débouchés... et rencontrer un conseiller d'orientation :

- . **La DOIP** (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle) Bâtiment / 23, Boulevard François Mitterrand 91025 Evry Cedex.

N'hésitez pas à vous y rendre si vous souhaitez obtenir des informations ou des conseils sur les études supérieures et l'insertion professionnelle et une assistance dans la recherche d'un stage.

01 69 47 76 17

Horaires : Tous les jours 9h - 12h30 / 13h30 - 17h. Fermé le mercredi après-midi et le jeudi matin.
Question d'orientation : orientation@univ-evry.fr

Question sur l'insertion professionnelle : insertion@univ-evry.fr.

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

2ème étage,
110, place de l'Agora (face à la bibliothèque municipale)

01 69 36 09 00

Informations générales de la 6ème au doctorat.

Recherche d'emploi

Les départements reçoivent régulièrement des offres d'emploi émanant des entreprises. Pensez à contacter votre département pour un job d'été ou un emploi.

Des offres de stages et d'emplois sont regroupées ici : <https://competences.univ-evry.fr/>

Relations Internationales

Il existe aujourd'hui de nombreux accords et conventions d'échanges inter-universitaires entre l'IUT et des universités étrangères. Ces échanges s'effectuent notamment dans le cadre des programmes d'échanges internationaux ou d'accords conclus directement avec des partenaires étrangers. De nombreux étudiants ont effectué une poursuite d'études (un semestre au cours de la deuxième année) ou leur stage professionnel à l'étranger (Europe, Canada, Mexique...).

Pour bénéficier d'une possibilité d'échange ou de stage à l'étranger, renseignez-vous dès le début de l'année auprès du

correspondant Relations Internationales de votre département sur les dates et les procédures à suivre. Des aides à la mobilité sont possibles..

Vous pouvez également contacter la responsable des relations internationales en charge de la mobilité étudiante :

Corinne GAUDINAT
c.gaudinat@iut.univ-evry.fr

Stage en entreprise

Au cours de votre formation si vous êtes en formation initiale ou continue à temps plein, vous serez amené(e) à réaliser un stage obligatoire dans une entreprise ou une administration. Le stage est un moment privilégié pour vous permettre d'établir un lien entre l'environnement professionnel et vos connaissances théoriques et pour peut-être préparer un futur contrat de travail.

Afin que ce stage vous soit profitable, il est important que vous choisissiez une entreprise qui vous propose une mission en adéquation avec le programme pédagogique de votre formation. Par ailleurs, comme vous allez passer plusieurs semaines au sein de cette structure, il est indispensable que le sujet du stage vous intéresse. Mettez donc toutes les chances de votre côté en commençant votre prospection très tôt dans l'année.

Une fois l'entreprise trouvée et l'accord du responsable des stages du département ou du responsable pédagogique obtenu, il faut établir une convention de stage. C'est un contrat liant l'IUT, l'entreprise et vous-même. Elle doit être obligatoirement signée par les trois parties avant le début du stage. Vous devez par ailleurs souscrire à une assurance responsabilité civile qui vous couvre durant la période du stage en cas d'accident de travail ou de transport. Attention : les dates de stage varient selon les Départements.

Renseignez-vous sur les modalités d'élaboration de la convention de stage et sur les plannings auprès du secrétariat de votre département.

L'IUT encourage les étudiants à réaliser leur stage à l'étranger (Canada, Écosse, Irlande...).

Directeur de la publication :
Pierre NGAE

Conception - Rédaction :
Evelyne MEYER

Crédits Photos :
IUT d'Evry Val d'Essonne

Les informations sont susceptibles de modifications en cours d'année.

Vous pouvez signaler toute correction ou omission au 01 69 47 72 13